



Urgences et soins spécifiques en EHPAD

Réf : APA001

Durée : 14h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Reconnaître et prendre en charge les détresses vitales du sujet âgé
- › Savoir prendre en charge les pathologies spécifiques aux personnes âgées et diminuer les passages aux urgences
- › Savoir donner l'alerte et optimiser les échanges d'information avec le SAMU
- › Participer à la création d'une équipe pluridisciplinaire

Public*

- › Personnels d'EHPAD et de services de gériatrie
- › Infirmiers libéraux
- › Personnels de services d'urgences

Programme

- › Organisation des soins spécifiques au quotidien, repérage des difficultés et détresses, modalités d'alerte
- › Rôle des personnels avant l'arrivée des secours, connaissance des gestes appropriés
- › Événements exceptionnels et collectifs
- › Pathologies dominantes - Urgences métaboliques - Urgences liées aux changements climatiques - Interactions médicamenteuses – Traumatologie - Troubles du comportement
- › Autres pathologies - Arrêt cardio-respiratoire - Détresse ventilatoire - Détresse circulatoire
- › Matériel et médicaments de l'urgence
- › Communication avec les familles
- › Ateliers pratiques pour chaque pathologie

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques, échanges interactifs entre les stagiaires
- › Situations cliniques, cas concrets
- › Simulation sur mannequins, utilisation de matériel d'urgence
- › Support de cours remis aux participant

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Professionnels des soins palliatifs et de gériatrie, Médecins gériatres et du SAMU de Paris

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition